

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 22 MARS 2022

Commune de Champignol-lez-Mondeville

Le **22 mars 2022**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, à la mairie, à 18 heures, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

Présents : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Jean-Christophe **JEANDON**, Maria **PERTEGA**, Pascal **FRICOT**, Bernard **DUMONT**, Alexandre **ANTOINE**, Florian **PIELTIN**, Sylvie **BERGERE**, Sandrine **DORÉ**, Sébastien **HARTZ**.

Absent excusé : Christophe **PRIOUX**

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Jean-Christophe **JEANDON** comme secrétaire de séance.

Considérant le refus de plusieurs viticulteurs, le projet d'itinéraires de randonnées pédestres et VTT est abandonné.

CESSION DE BAUX DE TERRE AOC

- Mme Agnès BUNEL exploite deux parcelles communales lieu-dit « Le Côté Chatelain » cadastrées E 761 pour une surface de 4 a 68 et E 819 pour une surface de 4 a 10. Elle souhaite céder son bail à son fils Joseph BUNEL.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le transfert de bail de Mme Agnès BUNEL à son fils Joseph BUNEL, à raison de 2 000 kg/ha, à compter du 31 décembre 2021 et autorise le Maire à signer ledit bail.

M. Florian PIELTIN quitte la séance

- M. Claude ROYER exploitait une parcelle communale lieu-dit « Le Chéri » cadastrée A 1149 d'une surface de 12 a 40. Ses héritiers ne souhaitent pas poursuivre l'exploitation de cette parcelle. Un appel à candidature a été publié et 2 offres nous sont parvenues : une émanant de M. Florian PIELTIN et l'autre émanant de M. Nicolas HANUSZEK.
Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de louer la parcelle A 1149 à M. Florian PIELTIN, exploitant riverain de cette parcelle, à raison de 2 000 kg/ha dès la signature du bail et autorise le Maire à signer ledit bail.

LOCATION DES BAUX DE CHASSE EN PLAINE

Les baux de chasse en plaine sont arrivés à expiration. Un appel à candidature va être lancé avec dépôt des offres en mairie pour le 5 avril au plus tard sur la base de 7 € / ha.

PROGRAMME D'ACTION EN FORET 2022

Présentation du programme d'action 2022 pour les travaux en forêt. Il est proposé le broyage des cloisonnements sur les parcelles 3.1, 4.1, 51.1, 79.1, 80.1, 71.1, 37.1, 46.1, 47.1, 48.1, 34.1 pour un montant estimatif de 10 140 € HT, la maintenance des cloisonnements sur les parcelles 78.1, 64.2, 10.1, 9.1, 58.1 pour un montant estimatif de 8 800 € HT et le dégagement manuel des régénérations naturelles sur les parcelles 46.1, 47.1, 48.1 pour un montant estimatif de 16 830 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient pour l'année 2022 les travaux de broyage des cloisonnements et de dégagement manuel des régénérations naturelles.

ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril. Les tours de garde sont organisés.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

En application de l'article 16 de la loi de finance pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Un coefficient correcteur est appliqué pour que les communes maintiennent leurs recettes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire ses taux de 2021 pour l'année 2022, soit :

- Taxe foncière (bâti) : 29.08 %
- Taxe foncière (non bâti) : 12.10 %
- CFE : 14.81 %

VOTE DES SUBVENTIONS 2022

Après étude des demandes de subvention, le conseil municipal décide de verser les subventions suivantes :

- MPT de la Haute Vallée de l'Aube : 7 305 €
- ADMR du Landion : 1 200 €
- Le Souvenir Français : 300 €
- Comité des Fêtes Champignolais : 1 200 €

PROJET RESIDENCE INCLUSIVE

Le Conseil Départemental, dans sa mission d'assistance à projet, est venu présenter une étude de faisabilité pour la réhabilitation d'une propriété en la création d'un logement pour pèlerins, de logements pour personnes âgées et d'un logement familial.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal est informé :

- D'une étude de remplacement des luminaires d'éclairage public par des LED,
- De l'acquisition d'une motobineuse,
- Du devis pour la création d'une plaque en bronze en mémoire des aviateurs abattus le 7 novembre 1942 pour un montant de 5 000 €,
- De la réunion publique, le samedi 9 avril prochain, pour le lancement de la souscription pour la restauration de la tour du 13^{ème} siècle,
- De la signalétique des artisans et viticulteurs avec la société JPG.

La séance est levée à 20 h 45.

Fabrice ANTOINE
Maire de Champignol-lez-Mondeville